

FIPP

Société Anonyme au capital de 15 000 000 euros
2, rue de Bassano - 75116 Paris
RCS PARIS 542 047 212
Tél : 01 56 52 45 00 – Fax : 01 53 23 10 11

Paris, le 9 juin 2020

Communiqué

La Société annonce avoir déposé ce jour auprès de l'AMF une déclaration de franchissement de seuils.

Elle a ainsi déclaré avoir franchi à la baisse, le 5 juin 2020, le seuil de 25% du capital et des droits de vote de la société FONCIERE PARIS NORD et détenir 24 326 914 actions FONCIERE PARIS NORD représentant autant de droits de vote, soit 21,04% du capital et des droits de vote de cette société

Il s'agit d'un franchissement passif résultant d'une augmentation de capital de FONCIERE PARIS NORD suite à une demande de remboursement d'ORA (Obligations Remboursables en Actions) faite par un tiers.